

Burkina Faso

Conseil national de la statistique

**Programme
statistique
prioritaire
2020-2021**

Août 2019

Conseil national de la statistique

PROGRAMME STATISTIQUE PRIORITAIRE 2020-2021

Version provisoire

Août 2019

AVANT-PROPOS

Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) constitue le cadre de référence à moyen terme pour orienter l'action des politiques publiques afin de réaliser la vision de développement du Gouvernement du Burkina Faso sur la période 2016-2020. Les modalités du suivi de sa mise en œuvre sont déclinées pour l'essentiel dans le décret 2017-0004/PRES/PM/MINEFID1 relatif au dispositif de suivi-évaluation de ce plan.

Le suivi de la mise en œuvre du PNDES et des ODD, dont le niveau de prise en compte dans le référentiel national du développement à moyen terme, a engendré une dynamique positive et réelle. Cependant, au bout de deux ans d'exécution de ce plan, les activités de suivi, notamment les exercices de reporting lors des revues annuelles 2017, 2018 et 2019, ont révélé des difficultés dans le processus de collecte et de traitement des données nécessaires au renseignement des indicateurs de mesure de la performance dans la mise en œuvre du PNDES et des ODD. Il s'est avéré en particulier que 36% des indicateurs d'effet et d'impact du PNDES ne sont pas renseignés, ce qui limite ainsi l'appréciation de la dynamique en cours visant à atteindre certains objectifs stratégiques du PNDES. De même, grand nombre d'indicateurs de suivi des Objectifs de développement durables (ODD) et des politiques sectorielles n'ont pas également été renseignés.

Les raisons de ce faible niveau de renseignement des indicateurs de suivi sont entre autres liées à la faible maîtrise des nouveaux outils de suivi-évaluation des plans d'actions et l'insuffisance de la production de données statistiques nécessaires au suivi d'un bon nombre d'indicateurs. Ces lacunes affectent ainsi la mesure objective des performances enregistrées dans la conduite des politiques sectorielles, du PNDES et des ODD.

Le Conseil national de la statistique (CNS), conscient de ces insuffisances, a lors de sa première session de 2018, recommandé l'élaboration et le financement conséquent d'un Programme statistique prioritaire (PSP) afin de favoriser « une meilleure contribution du système statistique national au suivi-statistique du PNDES ».

Le Gouvernement a satisfait à cette recommandation en dotant le Système statistique national (SSN) d'un PSP pour la période 2020-2021.

Le PSP prévoit la réalisation d'enquêtes et de recensements, mais aussi une exploitation des données secondaires afin de renseigner les indicateurs non couverts par les données existantes.

La mise en œuvre du PSP nécessite la mobilisation de 9,6 milliards de francs CFA dont 3,3 milliards sont à rechercher.

Je remercie les Partenaires techniques et financiers (PTF) et l'ensemble des acteurs du système statistique national qui ne ménagent aucun effort pour apporter leur appui au développement de la statistique au Burkina Faso.

Je vous invite à soutenir la mise en œuvre du PSP pour faciliter le renseignement des indicateurs du PNDES, des politiques sectorielles et des ODD.

Le Ministre de l'économie, des finances et du développement
Président du Conseil national de la statistique

Lassané KABORE

Officier de l'Ordre national

¹ Décret révisé en 2018, notamment pour l'intégration de l'INSD au dispositif

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
SOMMAIRE.....	8
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	10
INTRODUCTION.....	12
1. GRANDES ORIENTATIONS ET ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE DU PNDES	13
1.1. Quelques grandes orientations du PNDES	13
1.2. Acteurs et instruments de mise en œuvre	13
1.2.1 Les acteurs de mise en œuvre et leur rôle	13
1.2.2 Les instruments de mise en œuvre	14
2. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU DISPOSITIF DE SUIVI-STATISTIQUE.....	14
2.1. Dispositif de suivi-évaluation du PNDES.....	14
2.1.1. Les points forts du dispositif actuel de suivi et d'évaluation du PNDES..	15
2.1.2. Les points faibles du dispositif actuel de suivi et d'évaluation du PNDES	15
2.2. Analyse diagnostique de la matrice de mesure de performance globale du PNDES	15
3. OBJECTIFS DU PSP.....	16
4. MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PSP.....	16
5. ACTIVITÉS DU PSP ET INDICATEURS DU PNDES	17
5.1. Activités du PSP	17
5.2. Risques associés à la mise en œuvre du PSP.....	18
6. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	19
6.1. Conduite des activités	19
6.2. Financement.....	19
6.3. Pilotage et évaluation.....	20
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	21
8. REFERENCES BIBLIOGRAPHIES.....	22
ANNEXES	24

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CARFO	Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
CCR	Cadre de concertation régional
CMPG	Cadre moyen de performance globale
CNP/PNDES	Comité national de pilotage du PNDES
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CNS	Conseil national de la statistique
DGCOOP	Direction générale de la coopération
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGPC	Direction générale des pôles de croissance
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MAAH	Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles
MDENP	Ministère du développement de l'économie numérique et des postes
ME	Ministère de l'énergie
MFSNFAH	Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire
MFPTPS	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
MINEFID	Ministère de l'économie, des finances et du développement
MJPEJ	Ministère de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes
MMC	Ministère des mines et des carrières
MRAH	Ministère des ressources animales et halieutiques
MRSIS	Matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants
MUH	Ministère de l'urbanisme et de l'habitat
ODD	Objectifs de développement durable
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
PAGPS	Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques
PIB	Produit intérieur brut
PLD	Plan local de développement
PNDES	Plan national de développement économique et social
PPP	Partenariat public-privé
PSN	Programme statistique national

PSP	Programme statistique prioritaire
RGA	Recensement général de l'agriculture
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
RSN	Rapport statistique national
SDS	Schéma directeur de la statistique
SSN	Système statistique national

INTRODUCTION

Le Burkina Faso s'est doté d'un référentiel quinquennal de développement (2016-2020) dénommé Plan national de développement économique et social (PNDES). L'objectif global de ce plan est de « *transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social* »². La réalisation de cette ambition repose solidairement sur la contribution de l'État, des collectivités territoriales, du secteur privé, de la société civile, des Partenaires techniques et financiers (PTF) et des Burkinabè de l'étranger. Ces acteurs agissent au moyen des politiques sectorielles, des Plans locaux de développement (PLD), des Pôles de croissance et de compétitivité et de la Matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants (MRSIS) définis comme les principaux instruments de la mise en œuvre du PNDES.

La gouvernance, le suivi et l'évaluation du plan se réalisent dans un dispositif organisationnel bâti sur quatre (04) organes qui lui sont propres : le Comité national de pilotage du PNDES (CNP/PNDES) qui assure la revue annuelle du plan ; le Secrétariat permanent du PNDES (SP/PNDES) chargé de la coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan, les 14 Cadres sectoriels de dialogue (CSD) qui réalisent annuellement deux revues sectorielles ; les Cadres régionaux de dialogue (CRD) correspondant aux 13 Cadres de concertation régionaux (CCR) qui assurent les revues régionales.

Les revues, conformément à leurs compétences, évaluent les performances sectorielles, régionales et celles du plan au moyen des indicateurs définis à cet effet. Les performances 2016 et 2017 du PNDES sont globalement satisfaisantes au regard des conclusions des rapports y relatifs.

Si les différentes revues se sont tenues de façon régulière, il faut cependant relever que les rapports y afférents révèlent que les organes statutaires du plan éprouvent des difficultés à renseigner certains indicateurs. Ces difficultés sont entre autres la faible maîtrise des nouveaux outils de suivi-évaluation du plan, l'insuffisance de la production de données statistiques nécessaires au suivi d'un bon nombre d'indicateurs du PNDES. Ces lacunes affectent ainsi la mesure réelle et objective des performances des politiques sectorielles et du plan.

Le Conseil national de la statistique (CNS), conscient des insuffisances issues des revues, a, lors de sa première session de 2018, recommandé l'élaboration et le financement conséquent d'un Programme statistique prioritaire (PSP) à l'effet de favoriser « *une meilleure contribution du système statistique national au suivi-statistique du PNDES* ».

² PNDES 2016-2020, p 29

Faisant de l'atteinte des objectifs de son plan une priorité, le Gouvernement a satisfait à cette recommandation en dotant le Système statistique national (SSN) d'un PSP pour la période 2020-2021. L'élaboration dudit programme s'est faite de façon participative avec la contribution des acteurs du SSN.

Le document du PSP se structure en six (06) points majeurs : (i) l'analyse diagnostique du dispositif de suivi-statistique du PNDES, (ii) les objectifs du PSP, (iii) la méthodologie d'élaboration du PSP, (iv) les activités du PSP et les indicateurs clés du Cadre moyen de la performance globale (CMPG) du PNDES, (v) la stratégie de mise en œuvre et (vi) les recommandations.

1. GRANDES ORIENTATIONS ET ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE DU PNDES

1.1. Quelques grandes orientations du PNDES

L'atteinte des objectifs du PNDES repose sur trois grands axes stratégiques que sont :

- Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration ;
- Axe 2 : développer le capital humain ;
- Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Sa mise en œuvre doit à terme induire les changements structurels suivants :

- (i) l'amélioration de l'efficacité des gouvernances politique, administrative, économique, locale et environnementale ;
- (ii) l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire évolutif, plus compétitif et des industries de transformation et de services de plus en plus dynamiques, permettant de réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 7,7% et créatrice d'au moins 50 000 emplois décents par an ;
- (iii) la baisse de l'incidence de la pauvreté pour qu'elle soit inférieure à 35% en 2020,
- (iv) la maîtrise de la croissance démographique annuelle afin qu'elle soit ramenée à 2,7% en 2020 ;
- (v) l'accélération du niveau de développement du capital humain ;
- (vi) le changement des modes de production et de consommation s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

1.2. Acteurs et instruments de mise en œuvre

Le PNDES est solidairement mis en œuvre par divers acteurs au moyen d'instruments définis pour son suivi et son évaluation.

1.2.1 Les acteurs de mise en œuvre et leur rôle

Plusieurs acteurs concourent à la mise en œuvre du PNDES. Ce sont : l'État, les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile, les partenaires techniques et financiers et les Burkinabè de l'étranger.

L'État, à travers ses fonctions régaliennes, assure la création des conditions favorables à la réalisation des activités des acteurs publics et privés.

Les collectivités territoriales (communes et régions) participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans locaux de développement arrimés au PNDES, l'animation des cadres de concertation locaux avec les différents acteurs, la participation au processus de suivi et d'évaluation au niveau local, ainsi que la promotion de la culture de la responsabilité citoyenne dans la gestion des affaires locales.

Le secteur privé joue un rôle prépondérant dans la production, la transformation, la commercialisation des produits nationaux et la création d'emplois. Par le biais du Partenariat public-privé (PPP), il cofinance la réalisation de certains investissements structurants, en vue d'optimiser les performances des secteurs public et privé.

La société civile participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des référentiels sectoriels et locaux de planification, au financement et à l'exécution des projets et programmes, à la formation et à l'appui-conseil des différents acteurs, aux cadres de concertation, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES.

Les partenaires techniques et financiers contribuent à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du PNDES. Ils sont membres des différentes instances de suivi et d'évaluation du plan.

Les Burkinabè de l'étranger mettent au profit du Burkina Faso les savoir-faire et les expériences capitalisés dans leurs pays de résidence. Ils contribuent à la mobilisation des ressources par la proposition de solutions innovantes aux préoccupations des populations.

1.2.2 Les instruments de mise en œuvre

Les instruments de mise en œuvre du PNDES sont : les politiques sectorielles, les plans locaux de développement, les pôles de croissance et de compétitivité, la matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants et la stratégie de communication.

2. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU DISPOSITIF DE SUIVI-STATISTIQUE

L'élaboration du PSP s'appuie sur les résultats de l'examen du dispositif de suivi-évaluation et l'analyse diagnostique dudit dispositif.

2.1. Dispositif de suivi-évaluation du PNDES

Le mécanisme de suivi et d'évaluation du PNDES comprend une composante technique de suivi et une composante technique d'évaluation.

La composante technique de suivi vise à collecter et à analyser des données pour fournir des éléments d'appréciation sur : (i) l'utilisation des ressources, (ii) les progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions et (iii) les objectifs atteints, à travers le contrôle des dépenses, le suivi de l'exécution financière des programmes, le suivi de l'exécution technique des programmes et le suivi des effets du PNDES.

La composante technique de l'évaluation comprend notamment : (i) une évaluation environnementale stratégique, (ii) une évaluation à mi-parcours (2018) et (iii) une évaluation finale.

2.1.1. Les points forts du dispositif actuel de suivi et d'évaluation du PNDES

Le dispositif de suivi évaluation du PNDES présente des points de satisfaction dont les plus significatifs sont :

- ✓ la tenue régulière des sessions des cadres régionaux de dialogue, des cadres sectoriels de dialogue, du comité technique national et du comité national de pilotage ;
- ✓ la collaboration étroite entre l'Institut national de la statistique (INSD) et le Secrétariat permanent du Plan national de développement économique et social (SP/PNDES) ;
- ✓ la mise en place de la commission nationale de planification.

2.1.2. Les points faibles du dispositif actuel de suivi et d'évaluation du PNDES

Le dispositif présente quelques points de faiblesses dont :

- ✓ La lente opérationnalisation des organes des cadres sectoriels de dialogue notamment les groupes thématiques ;
- ✓ la non prise en compte de l'INSD comme membre statutaire des CSD ;
- ✓ la non implication de certaines Directions des statistiques sectorielles à la définition des indicateurs des différentes politiques sectorielles ;
- ✓ la faiblesse des capacités financières, techniques et opérationnelles des structures de production statistique.

2.2. Analyse diagnostique de la matrice de mesure de performance globale du PNDES

Afin de mieux rendre compte des réalisations du PNDES, de mesurer leurs impacts sur la population du Burkina Faso et de s'assurer que les différentes réalisations contribuent à transformer structurellement l'économie burkinabè, un cadre de mesure de la performance globale du PNDES a été élaboré. Ce cadre énumère l'ensemble des indicateurs d'impacts et d'effets nécessaires au suivi et à l'évaluation de la mise œuvre du PNDES.

Le cadre de mesure de la performance globale du PNDES comprend 163 indicateurs d'effets répartis comme suit :

- Axe 1 :24%
- Axe 2 :40%
- Axe 3 : 36%

Les indicateurs ont été choisis dans l'objectif de couvrir tous les niveaux de résultats et les aspects de la vie socioéconomique des Burkinabè. Ils sont essentiellement

renseignés par des structures de l'administration publique et par certains partenaires au développement (5 indicateurs³) dont la Banque mondiale, Transparency international et la Fondation Mo Ibrahim.

Ces indicateurs ont été élaborés en opérant des choix sur une multitude d'indicateurs que fournit le système statistique national.

Malgré leur pertinence, et après trois années d'exercice de suivi de la mise en œuvre du PNDES, environ 40% des indicateurs d'effets ne sont toujours pas renseignés. Ces insuffisances tirent leurs sources dans :

- le non alignement des calendriers de production de plusieurs statistiques sectorielles au calendrier de suivi du PNDES ;le caractère nouveau de plusieurs indicateurs, la non appropriation des indicateurs par les départements ministériels ;la faiblesse de financement pour réaliser certaines enquêtes ou études spécifiques afin de renseigner des indicateurs. .

3. OBJECTIFS DU PSP

En se fondant sur les défis clés issus de l'analyse de la situation, les acteurs du SSN à travers la mise en œuvre du programme statistique prioritaire se donnent pour objectif général de mettre à la disposition des utilisateurs, en temps opportun, des données statistiques complètes, cohérentes, fiables pour un meilleur suivi-évaluation du PNDES, des politiques sectorielles et des ODD sur la période 2020-2021.

De façon spécifique il s'agit de :

- identifier les activités prioritaires à réaliser dans le cadre du programme statistique prioritaire ;
- mettre en œuvre les activités identifiées avant l'échéance du PNDES ;
- mobiliser les ressources financières conséquentes à la réalisation de ces activités ;
- améliorer la couverture et la qualité des statistiques;
- renseigner les indicateurs clés du cadre de mesure de la performance globale du PNDES, des politiques sectorielles et des ODD .

4. MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PSP

Les travaux d'élaboration ont été réalisés lors d'un atelier technique regroupant les représentants des structures du système statistique national.

³ Qualité globale des institutions nationales (CPIA); IBO; IPC; Indice Ibrahim pour la gouvernance en Afrique; Classement Doing Business

Le processus d'élaboration du PSP s'est appuyé sur des documents tels que les documents de références du PNDES et des politiques sectorielles, le Schéma directeur de la statistique (SDS) 2016-2020, les Programmes statistiques nationaux (PSN), les Rapports statistiques nationaux (RSN), le rapport de mission d'appui pour la rationalisation du cadre de mesure de la performance globale du PNDES, le rapport de la première session 2018 du CNS et les rapports des CSD et des CRD.

L'exploitation desdits documents a permis de faire un état des lieux des indicateurs non renseignés et d'identifier les causes structurelles et conjoncturelles qui entravent leur production. (Cf. tableau des indicateurs).

Pour chaque indicateur, il a été identifié l'opération statistique (enquête, recensement ou données de source administratives) à réaliser pour le renseigner sur la période 2020-2021, la structure responsable de l'opération statistique et le coût de réalisation de cette opération. Les coûts des opérations ont été déterminés en se référant aux programmes et aux rapports statistiques nationaux. Une stratégie de mise en œuvre a été proposée pour assurer l'atteinte des objectifs du PSP.

5. ACTIVITÉS DU PSP ET INDICATEURS DU PNDES

5.1. Activités du PSP

La démarche méthodologique adoptée a permis d'identifier des opérations statistiques à réaliser pour renseigner l'ensemble des indicateurs. Il s'agit d'une synthèse des indicateurs de suivi du PNDES, des politiques sectorielles et des ODD, d'une enquête multisectorielle, d'autres enquêtes de grande envergure et d'une exploitation de données secondaires et de sources administratives.

- **Synthèse des indicateurs de suivi**

La synthèse va consister à examiner les indicateurs de suivi du PNDES, des politiques sectorielles et des ODD pour identifier ceux qui sont renseignés régulièrement, ceux qui rencontrent des difficultés à être renseignés, et ceux qui n'ont jamais pu être renseignés. Les causes du non renseignement de ces indicateurs seront également identifiées. Les indicateurs non renseignés seront regroupés par secteurs de planification afin d'identifier la demande en données au niveau national. Cette activité sera coordonnée par le Secrétariat Permanent du PNDES.

- **Enquête multisectorielle**

L'enquête multisectorielle sera réalisée auprès des ménages, des entreprises et des usagers des services publics.

Dix (10) modules, regroupant l'ensemble des indicateurs identifiés, seront conçus pour la collecte des données devant servir à renseigner ces indicateurs. Ces modules

seront administrés en plusieurs passages sur une période de douze (12) mois. Il s'agit des modules :

- agriculture ;
- caractéristique des ménages et habitat ;
- éducation ;
- emploi et activité économique ;
- nutrition ;
- santé de la population ;
- satisfaction des usagers/clients ;
- TIC ;
- travail des enfants.

- **Autres enquêtes spécifiques**

En plus de l'enquête multisectorielle continue, d'autres enquêtes et recensements nécessaires pour renseigner les indicateurs des politiques sectorielles et des ODD ont été identifiés. Il s'agit de :

- L'enquête démographique et de santé (EDS V) ;
- L'enquête permanente agricole ;
- Le recensement général des entreprises ;
- L'enquête nationale sur la nutrition ;
- L'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages ;
- Le système permanent d'enquêtes sur l'emploi.

- **Exploitation des données secondaires et de sources administratives**

En plus des enquêtes et recensements, des plaidoyers seront faits auprès de certaines structures afin d'exploiter les données existantes pour renseigner certains indicateurs. Un appui financier sera apporté à ces structures pour produire les annuaires statistiques et d'autres informations complémentaires pour le renseignement des indicateurs. Également, il est nécessaire de créer un cadre formel pour renforcer la collaboration entre le SP-PNDES et le secrétariat du CNS.

L'ensemble des activités ont été programmées sur la période 2020-2021. Leur mise en œuvre permettra de combler le gap d'informations pour renseigner les indicateurs de suivi-évaluation du PNDES. Les détails de ses activités est consigné dans l'annexe du document.

5.2. Risques associés à la mise en œuvre du PSP

La survenance d'évènements imprévus peut occasionner un retard dans l'exécution des activités du programme statistique prioritaire. Les potentiels risques identifiés sont :

- les menaces sécuritaires ;
- le manque de ressources financières ;
- l'instabilité institutionnelle (les fusions et scissions des ministères) ;

Néanmoins, des stratégies peuvent être adoptées pour réduire l'impact de ces risques. Il s'agit entre autres :

- l'adoption de nouvelles approches de collecte de données intégrant les TIC dans le processus de collecte et mettant l'accent sur les compétences locales ;
- un plaidoyer auprès de l'État et de ses partenaires pour le financement à bonne date du PSP.

6. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

6.1. Conduite des activités

La réalisation des objectifs du PSP commande que les activités retenues dans le cadre du programme bénéficient d'une attention particulière de l'État. Cependant, la mise en œuvre du PSP ne devrait pas entraver la réalisation des activités structurelles programmées dans les PSN 2020 et 2021.

Les programmes d'activités de 2020 et 2021 des structures du SSN devront prendre en compte les activités du PSP afin de contribuer au mieux au renseignement des indicateurs prévus dans le PNDES.

L'exécution des activités du PSP se fera sous forme d'un projet participatif et inclusif, en impliquant tous les acteurs du SSN ayant des activités structurelles permettant de renseigner des indicateurs du PNDES. L'INSD, en collaboration avec le SP-PNDES, est chargé de porter ledit projet.

Les structures et les institutions en charge de la production des statistiques sectorielles assurent, pour ce qui leur incombe, le rapportage périodique de la mise en œuvre des activités.

6.2. Financement

L'atteinte des objectifs du PSP repose sur un financement conséquent et approprié des activités. Pour y parvenir, l'État et les collectivités territoriales doivent porter le programme.

Le Gouvernement, à travers le SP-PNDES et l'INSD, veillera, en plus de la part du budget national consacrée aux statistiques, à mobiliser les PTF autour du PSP. Le montant total à rechercher pour la mise en œuvre du PSP est estimé à **trois milliards trois cent vingt-deux millions (3 322 000 000) FCFA**.

6.3. Pilotage et évaluation

Le dispositif de pilotage du PSP repose sur ceux du PSN et du SDS 2016-2020. Le Conseil national de la statistique est l'organe de suivi-évaluation du PSP. Le secrétariat technique du CNS et le SP-PNDES assurent le suivi de l'exécution du PSP selon le calendrier défini et veillent de façon permanente à la mise en œuvre des activités dans les délais.

L'évaluation du PSP se fera annuellement et relève de la compétence du secrétariat du CNS et du SP-PNDES qui rendent compte au Gouvernement des progrès réalisés conformément aux prévisions du programme. Les sessions du CNS et les revues annuelles du PNDES serviront de cadres pour présenter le bilan à l'État et ses partenaires. Les activités programmées peuvent être revues après l'évaluation.

Le respect du calendrier de production, le taux d'exécution des activités du PSP et la proportion des indicateurs du PNDES renseignés sont les indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PSP.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre du PSP sur la période 2020-2021 nécessite l'engagement du Gouvernement, des acteurs du SSN et des Partenaires techniques et financiers, la mise en place d'une équipe technique et la mobilisation des ressources financières. Les progrès attendus du PSP nécessitent l'adhésion de toutes les parties prenantes qui doivent agir en synergie.

8. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020)
- Schéma directeur de la statistique (SDS 2016-2020)
- Programme statistique national (PSN) 2020
- Rapports statistiques nationaux (RSN) 2016, 2017 et 2018
- Rapport de mission d'appui pour la rationalisation du cadre de mesure de la performance globale du PNDES
- Rapports de performance des cadres sectoriels de dialogue 2018
- Rapport de performance 2016 et 2017 du PNDES

ANNEXES

Liste des activités du PSP et leur coût de réalisation (en millions de FCFA)

Activité	2020	2021	Coût total sur la période	Montant acquis	Montant à rechercher	Source de financement	Structure responsable
Réalisation d'une enquête multisectorielle continue	600	450	1 050	0	1 050	Etat +PTF	INSD
Réalisation d'une Enquête démographique et de santé	2 500		2 500	750	1 750	Etat +PTF	INSD
Appui à la production des annuaires statistiques	135	135	270	140	130	Etat +PTF	SP PNDES+ DGESS chef de fil CSD
Elaboration d'un document de synthèse des indicateurs de suivi du PNDES et des ODD	6		6	6	0	Etat	SP PNDES
Réalisation d'une Enquête permanente agricole	600	600	1 200	1 200	0		MAAH
Réalisation d'une Recensement général des entreprises	392		392	0	392	Etat +PTF	INSD
Réalisation d'une Enquête nationale sur la nutrition	400	400	800	800	0	Etat +PTF	DN
Réalisation d'une Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages		3000	3000	3000	0	Etat +PTF	INSD
Réalisation d'un système permanent d'enquêtes sur l'emploi		350	350	350	0	Etat +PTF	INSD
TOTAL	4 633	4 935	9 568	6 246	3 322		